

**« Atelier technique de formation pour les membres de la
Commission Nationale de Gouvernance (CNG) et les Instituts de
Recherches sur les méthodologies et questionnaires du Mécanisme
Africain d'évaluation des pairs (MAEP) »**

27 février – 1er mars 2018

Dosso, République du Niger

- Au nom du Secrétaire Exécutif de la CEA, c'est un grand plaisir de participer à cet Atelier technique de formation côte à côte avec la Personnalité Eminente en charge du MAEP, Son Excellence Fatma Karadja, du Secrétariat Continental, de la Commission Nationale de la Gouvernance et de notre sœur- le Bureau du PNUD au Niger.
- Le Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs (MAEP) est né de la vision des dirigeants Africains qui ont adopté le NEPAD en juillet 2001 pour réunir les conditions de bonne gouvernance nécessaires pour que le continent s'approprier des possibilités et opportunités qui s'offrent à lui.
- Fondé en 2003, le MAEP est l'aboutissement de la pensée et la théorie africaines sur le développement depuis l'indépendance soulignant l'importance de l'appropriation africaine des processus de gouvernance, de démocratisation et de développement socio-économique.
- Le MAEP - outil africain unique en son genre est le plus novateur en matière de gouvernance à l'échelle du continent, en embrasant tous les aspects de la gouvernance : politique, économique, entreprise et socio-économique- contrairement aux autres instruments d'évaluation comparatif comme l'OCDE, le MAEP est global.
- MAEP privilégie le dialogue et l'échange contrairement aux politiques de conditionnalités et sanctions qui ont prédominé les décennies précédentes. Avec le MAEP, des politiques/actions ne sont pas prescrites mais suggérées par les citoyens africains.
- Le MAEP a pour mandat de veiller à ce que les politiques et pratiques de gouvernance de chaque pays participant soient conformes aux valeurs et aux codes convenus dans la Déclaration de l'Union Africaine sur la gouvernance démocratique, politique, économique et des entreprises de 2002.
- Il a également le potentiel de combler le fossé entre l'élite politique africaine et les citoyens africains en offrant une opportunité pour une participation significative de la société civile et un dialogue public sur les questions de gouvernance d'une manière franche et ouverte. MAEP renforce la citoyenneté en plaidant pour le pluralisme politique, pluralité sociale et pour le respect des principales valeurs africaines.
- La CEA a été désignée comme partenaire stratégique pour contribuer au mécanisme dépendant de ses compétences comparatives techniques, et pour créer un environnement favorable à la bonne gouvernance en Afrique.

- Dans ce cadre, la CEA a co-financé et fourni un appui technique à cet atelier de formation qui a l'ultime objectif d'**avoir un processus crédible, compétent, transparent et inclusive à travers la formation des principaux acteurs nationaux. Ces derniers, principalement la Commission National de la Gouvernance du MAEP du Niger, seront outillées pour sensibiliser les citoyens pour être sûre de leur contribution en identifiant les défis, analyser les difficultés et prouesses de gouvernance du Niger.**
- La CNG/MAEP est l'acteur principal qui représente la population nigérienne et a la responsabilité de la conduite d'une auto-évaluation compétente technique, honnête et libre de toutes manipulation politiques
- Le MAEP est comme un ***miroir*** où chaque acteur se regarde et permet aux autres de l'observer pour
 - Analyser les imperfections,
 - Admirer la perfection,
 - Suggérer des conseils pour corriger les déficiences, et
 - Partager avec les africains les succès du Niger.
- La contribution de chaque acteur national reste donc au cœur de la réussite du MAEP au Niger.